

Le Bac Pro ASSP dans
dans l'Académie de Rouen

Secteur sanitaire et social

rentrée 2011

Etablissements	CAP Petite enfance	CAP ATMFC	BEP CSS Tales	MCAD	BAC PRO ASSP	BAC PRO SPVL
BEF EVREUX – VERNEUIL SUR AVRE						
Lycée Modeste Leroy EVREUX			X	X	X 30	
BEF BERNAY – PONT AUDEMER						
Lycée Risle-Seine PONT AUDEMER	X		X		X30	
BEF LOUVIERS – VERNON						
Lycée Jean-Baptiste Décretot LOUVIERS	X		X			
Lycée Georges Dumézil VERNON			X		X15	X
Lycées Louis Aragon GISORS		F		X	X30	
BEF FECAMP - LILLEBONNE						
Lycée Pierre et Marie Curie BOLBEC			X	X	X30	
BEF LE HAVRE						
Lycée Françoise de Grâce LE HAVRE			X		X15	X
BEF DIEPPE – NEUFCHATEL						
Lycée du Golf DIEPPE			X	X	X30	X
BEF ELBEUF - ROUEN GAUCHE						
Lycée Fernand Léger GRAND- COURONNE		F		(X)		
Lycée Val de Seine GRAND QUEVILLY			X		X30	X
BEF BARENTIN – ROUEN DROITE						
Lycée Bernard Palissy MAROMME			X		X30	

Secteur sanitaire et social rentrée 2011

Etablissements Privés sous contrat	CAP Petite enfance	CAP ATMFC	BEP CSS Tales	MCAD	BAC PRO ASSP	BAC PRO SPVL
BEF BERNAY – PONT AUDEMER						
LPP ST Anselme BERNAY			X	X	X32	
BEF LE HAVRE						
LPP J. D'Arc Ste Adresse			X	X	X45	X
BEF BARENTIN – ROUEN DROITE						
LPP La Providence Miséricorde			X	X	X60	X

Le Bac Pro ASSP

- Texte de référence : Bulletin officiel n°24 du 16 juin 2011 :Baccalauréat professionnel : « Accompagnement, soins et services à la personne », option A : à domicile, option B : en structure : création et conditions de délivrance
- Lien du BO:

<http://www.education.gouv.fr/cid56521/mene112959a.html>

Les points importants du BO

- **Les horaires de formation applicables à la spécialité « accompagnement, soins et services à la personne » du baccalauréat professionnel sont fixés par l'arrêté du 10 février 2009 susvisé - grille horaire n° 1**
- **La durée de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation de la spécialité « accompagnement, soins et services à la personne » du baccalauréat professionnel est de 22 semaines incluant la durée de 6 semaines nécessaire à la validation du diplôme intermédiaire.**
- **Le présent arrêté entre en vigueur à compter de la session d'examen 2014.**

Répartition des enseignements

	Dotation	Ventilation	Total Biotechnologies		Total STMS	
			Elève	Prof	Elève	Prof
TP soins/animation et savoirs associées	4	(0+4)			4	8
TP collation/entretien et savoirs associés dont nutrition	4	(0+4)	4	8		
SMS	2,5	(2+0,5)			2,5	3
Biologie	2	(2+0)			2	2
Microbiologie	0,5	(0+0,5)	0,5	1		
Organisation-gestion-éducation pour la santé	1	(0+1)	1	2		
TOTAL	14	(4+10)	5,5	11	8,5	13

Le référentiel

- Disponible en téléchargement :
- Sur le site SBSSA :

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?Referentiel-du-Bac-Pro>

- Sur le site du CNDP :

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/a127.htm>

Les PFMP

Plan
National
de
Formation



Accompagnement

Baccalauréat Professionnel



Soins et

Services



à la



Personne

P
F
M
P

	Durée	Option A Domicile	Option en Structure
	22 semaines		
	En seconde	6 semaines en structures sociales, médico-sociales, écoles maternelles, structures d'accueil de la petite enfance *	
	En première et terminale	16 semaines dont 8 minimum en terminale	
		10 semaines au moins en secteur de l'aide ou du maintien à domicile	10 semaines auprès de personnes adultes non autonomes
		Les dix semaines servent de support E13, E31 et E33	Les 12 dernières semaines servent de support à E13, E31 et E 32

Choix des lieux des PFMP

Plan
National
de
Formation



Accompagnement

Baccalauréat Professionnel



Soins et



Services

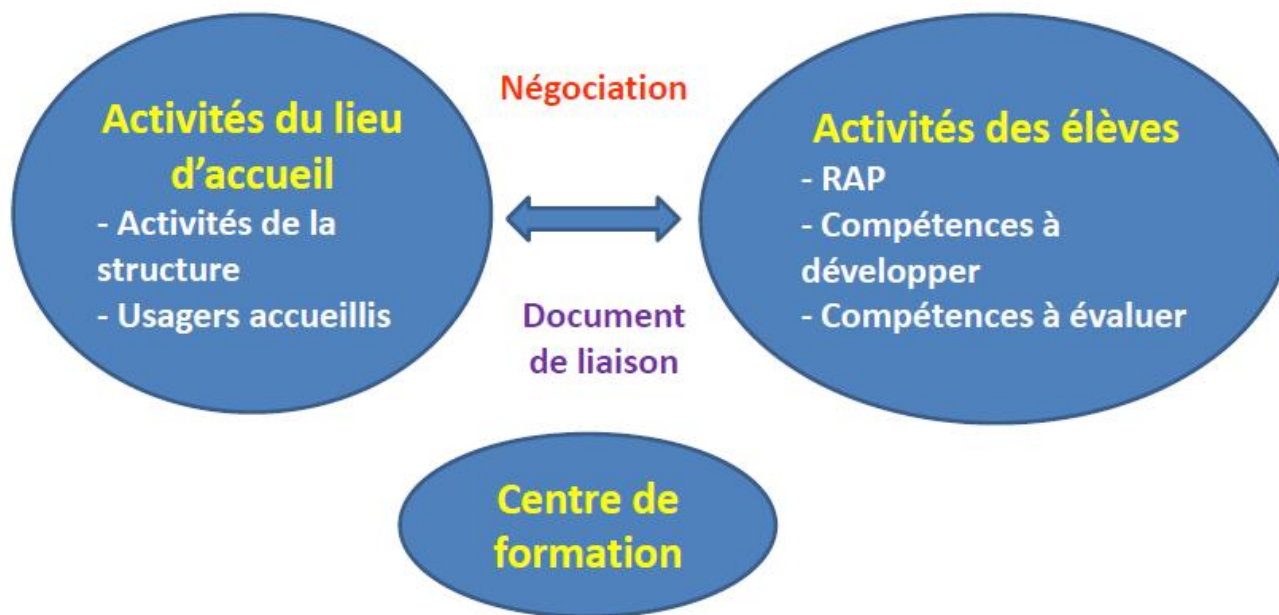


à la



Personne

Choix des lieux de Périodes de Formation en Milieu Professionnel



Réglementation en matière de PFMP pour l'option structure

L'organisation de la formation en milieu professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil. Cette convention est établie conformément à celle définie par la note de service N°2008-176 du 24-12-2008 (BOEN N°2 du 8 janvier 2009)

L'équipe pédagogique dans son ensemble est concernée par la formation en milieu professionnel. La recherche et le choix des structures d'accueil relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. Sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à cette recherche.

Le suivi de l'élève en milieu professionnel relève de la responsabilité de toute l'équipe pédagogique.. Pour chaque période de formation en milieu professionnel, les activités sont organisées et suivies par un tuteur. Les visites sont organisées en accord avec le tuteur et le responsable de la structure d'accueil

Les périodes de formation en milieu professionnel s'effectuent :

- **dans les établissements de santé, publics ou privés dont établissements de rééducation fonctionnelle, de réadaptation...,**
- **dans les structures médico-sociales ou sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées,**
- dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance, en écoles maternelles,**
- en école élémentaire auprès d'accompagnant du jeune en situation de handicap**

Réglementation en matière de PFMP pour l'option structure

Les lieux retenus doivent être complémentaires en termes de publics accueillis, de types de structures et d'activités à réaliser.

Six semaines sont effectuées en classe de seconde : elles sont le support d'une partie de l'épreuve EP1 du BEP diplôme intermédiaire. Ces six semaines se déroulent en structures sociales ou médicosociales, en structures d'accueil collectif de la petite enfance ou en école maternelle.

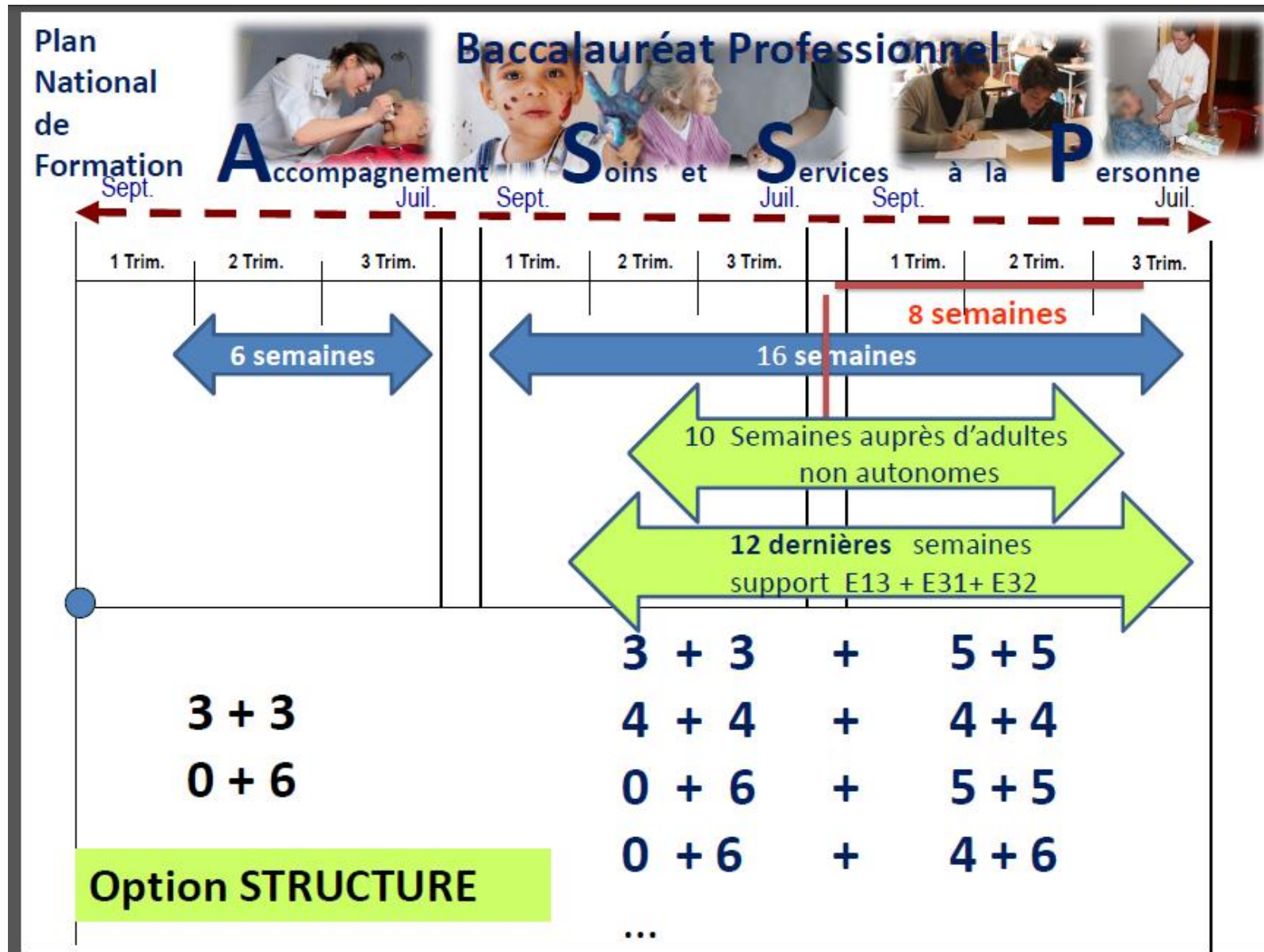
Seize semaines sont réparties en classes de première et terminale dont **huit semaines minimum en année terminale.**

Les douze dernières semaines, au moins, se déroulent en établissements de santé, en structures médico-sociales et, selon le projet professionnel de l'élève, peuvent se dérouler en écoles élémentaires.

Sur les seize semaines, dix semaines au moins doivent se dérouler **auprès d'adultes non autonomes.**

Les douze dernières semaines servent de support aux évaluations des épreuves E13 et E3 du baccalauréat professionnel

Les répartitions possibles



Conséquences du choix des répartitions

3+3 et 5+ 5 :

- Avantage : limite le nombre de semaines en première
- Contrainte : compte tenu de la définition des épreuves qui impose une durée minimale de quatre semaines consécutives, ce choix implique d'évaluer toutes les compétences en terminale. Une attention particulière devra être portée aux lieux qui devront permettre la mise en œuvre de toutes les tâches nécessaires (choix des lieux PFMP plus limité).

0 + 6 et 5+ 5 ou 0 + 6 et 4+ 6 :

- Avantage : permet d'évaluer U31 ou U 32 en fin de première (12 dernières semaines de PFMP sont support d' évaluations); une grande partie de la première se fera sans PFMP.
- Contrainte : évaluer la faisabilité vis-à-vis des exigences des CCF en enseignement général

4 + 4 et 4 + 4 :

Solution qui paraît la plus « équilibrée » : permet d'évaluer U31 ou U 32 en fin de première et de répartir les PFMP sur l'année. Offre plus de souplesse en termes de lieux de PFMP.

§ Contraintes liés au type de public :

Les PFMP support de U13 ou de U 33 peuvent ne pas être effectuées auprès d'adultes ; dans ce cas les autres PFMP devront être effectuées auprès d'adultes non autonomes pour satisfaire à l'obligation de 10 semaines auprès d'adulte non autonome.

Quelles activités devront être confiées aux stagiaires

- Le Référentiel des activités professionnelles liste les activités et compétences de niveau V et IV que le titulaire du baccalauréat professionnel devra acquérir.
- Les compétences de niveau IV ne doivent pas être réservées à la classe de terminale ! Un certain nombre de compétences de niveau IV seront mises en œuvre dès l'entrée en seconde.
- Les équipes sont invitées à proposer une répartition des acquisitions de compétences à prévoir sur le cycle de formation : seconde, première et terminale.



Les épreuves du Bac Pro

Plan
National
de
Formation



Les épreuves communes aux 2 options

E13	Conduite d'un projet d'accompagnement PLP + professionnel si possible	Dossier de 15 à 20 pages sur PFMP de 4 semaines au moins En terminale	Oral en centre de formation en terminale : - 15 min de présentation - 30 min d'entretien
E2	Epreuve technologique – analyse de situation(s) Professionnelle(s)	Epreuve ponctuelle en terminale	Ponctuel écrit de 4h → analyse de situation(s) professionnelle(s)

Les épreuves du Bac Pro

Plan
National
de
Formation



Les épreuves professionnelles spécifiques
à l'option « en structure »

E31	Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure Tuteur + PLP EP	PFMP de 4 semaines En fin de 1 ^{ère} ou terminale	En PFMP auprès d'adultes non autonomes En fin de 1 ^{ère} ou terminale
E32	Projet d'animation Tuteur + PLPEP	PFMP de 4 semaines En 1 ^{ère} ou terminale : conception et conduite de tout ou partie d'un projet d'animation ou d'une activité collective	En PFMP auprès d'enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées. En fin de 1 ^{ère} ou terminale
E33	Conduite d'action d'éducation à la santé PLP + professionnel si possible	Dossier de 10 à 15 pages sur actions menées au cours de la formation	Oral en centre de formation en terminale - 10 min de présentation - 20 min d'entretien

La certification intermédiaire

Plan
National
de
Formation



Brevet d'études professionnelles

Spécialité

Accompagnement, soins et services à la personne

RAP du BEP ASSP

- Le titulaire du BEP « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées, vivant en structure, en logement privé, individuel ou collectif.
- Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne, respectueuse de son autonomie et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.
- Il exerce auprès de ces personnes des activités d'aide aux actes de la vie quotidienne.
- Il travaille au sein d'établissements de santé, sociaux et médicosociaux, d'associations, de collectivités territoriales, d'entreprises du secteur de l'aide à la personne, de structures d'accueil et d'hébergement.
- Le BEP « Accompagnement, soins et services à la personne » donne accès à une diversité d'emplois. A titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :
 - • Auxiliaire parental
 - • Employé familial polyvalent
 - • Employé à domicile
 - • Auxiliaire de vie
 - • Assistant auprès des professionnels de petite enfance
 - • Assistant de vie
 - • Assistant d'accueil petite enfance
 - • Agent de crèche
 - • Référent périscolaire
 - • Agent d'accompagnement à la vie quotidienne
 - • ...
- Les activités sont regroupées en trois fonctions : Communication-relation ; Organisation - Gestion -Qualité ; Réalisation.

Fonctions du BEP ASSP

Fonction A : COMMUNICATION RELATION

A.1 - Accueil, communication avec la personne, sa famille, son entourage

A.2 - Traitement des informations

Fonction B : ORGANISATION – GESTION - QUALITE

B.1 – Planification de ses activités

B.3 - Participation au contrôle et à la gestion de la qualité

B.4 - Gestion des stocks et des matériels

Fonction C : RÉALISATION

C.1 - Maintien de l'hygiène des locaux, des équipements et des matériels

C.3 - Réalisation d'activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation

C.6 – Préparation et distribution de collations, de repas équilibrés et aide à la prise des repas

C6 - Préparation de collations, distribution de repas équilibrés et aide à la prise des repas

Projet des épreuves de BEP

Plan

B.E.P.

National
de

Diplôme intermédiaire : deux épreuves professionnelles

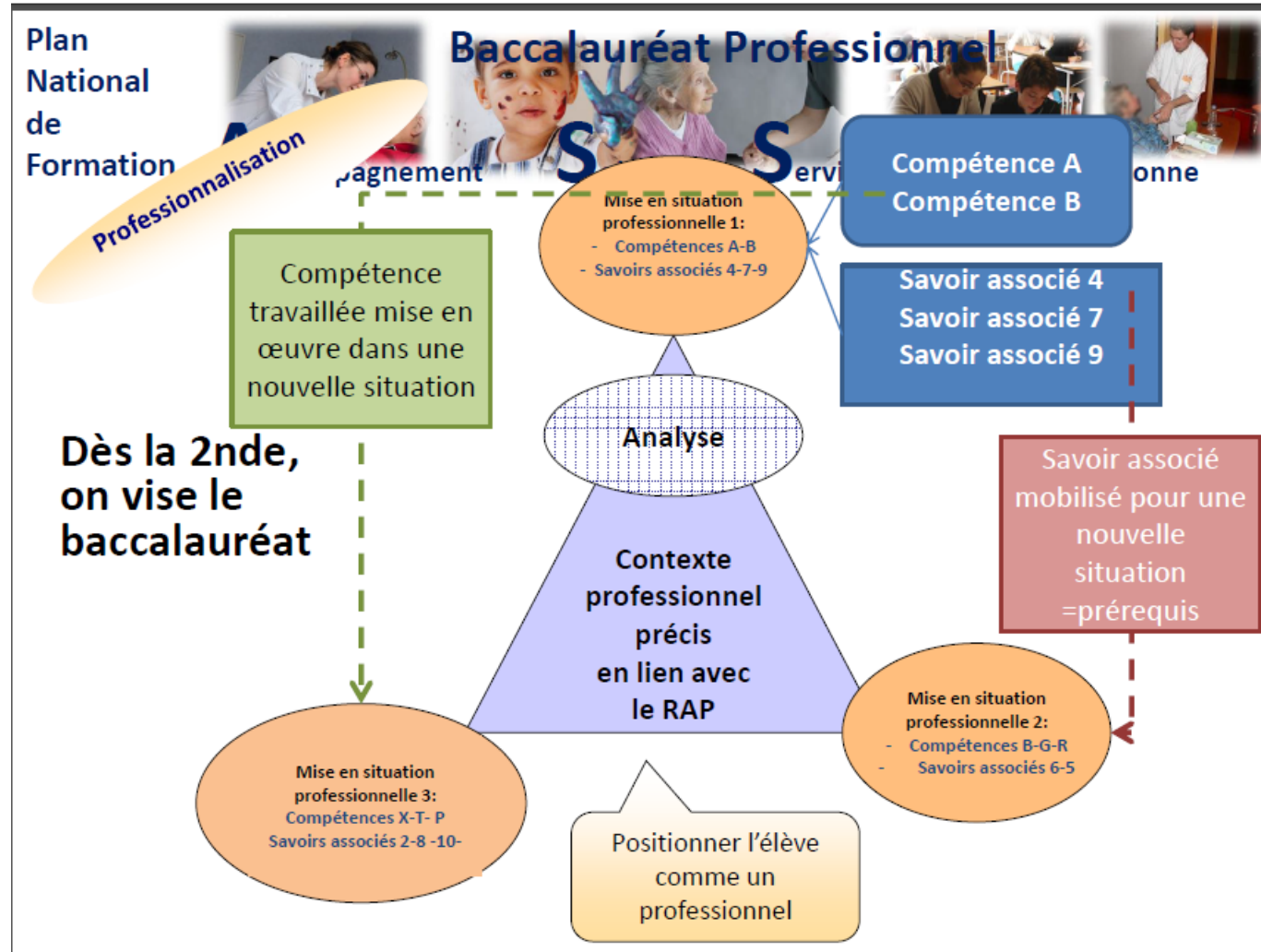
Formation

<p>EP1 : Techniques de services à l'utilisateur</p>	<p><i>Une évaluation résultant du bilan de PFMP en fin de seconde</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le service des repas et des collations, - l'aide à la prise des repas 			
<p>Coefficient 6 Durée : 2 h max</p>	<p><i>Une situation d'évaluation en établissement de formation (1^{er} semestre de première)</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td data-bbox="662 728 1130 1013" style="background-color: #fce4d6;"> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'un plat destiné à un repas pour 2 à 4 personnes - l'entretien du linge et/ou des locaux et/ou des équipements </td> <td data-bbox="1139 728 1555 1013" style="background-color: #e2efda;"> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'une collation - la réalisation d'un bio nettoyage. </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'un plat destiné à un repas pour 2 à 4 personnes - l'entretien du linge et/ou des locaux et/ou des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'une collation - la réalisation d'un bio nettoyage.
<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'un plat destiné à un repas pour 2 à 4 personnes - l'entretien du linge et/ou des locaux et/ou des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'une collation - la réalisation d'un bio nettoyage. 			
<p>EP2 : soins hygiène et confort</p> <p>Coefficient 6 Durée : 2 h max</p>	<p><i>Une situation d'évaluation en établissement de formation (1^{er} semestre de première)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - un soin d'hygiène chez l'enfant ; - un habillage ou déshabillage ; - la réfection d'un lit inoccupé <p style="text-align: right;">+ Vérification des savoirs associés</p>			

Stratégies pédagogiques :

- Didactique : approche pédagogique par situation. Les compétences (ensemble de savoirs, savoir-faire et comportements organisés en vue d'accomplir une activité de façon adaptée et efficace) seront développées à partir de situations situées dans un contexte précis et réaliste.
- Les activités et tâches confiées seront choisies parmi celles qui sont listées dans le Référentiel des activités professionnelles (RAP).
- Les situations proposées, simples en début de seconde seront peu à peu complexifiées pour atteindre le niveau de compétences attendues du titulaire du baccalauréat professionnel.

L'entrée par un contexte professionnel



Stratégie pédagogique

Quelles stratégies pédagogiques pour atteindre un niveau IV ?

- un travail **en équipe** sur le référentiel
- aucune progression pédagogique linéaire
- une progression qui part de **situations professionnelles qui lient les TP et les savoirs associés**
- la mise en œuvre de démarches pédagogiques **diversifiées**
- une prise en compte des **acquis** des élèves
- la mise en œuvre effective et pédagogique de **l'accompagnement personnalisé**

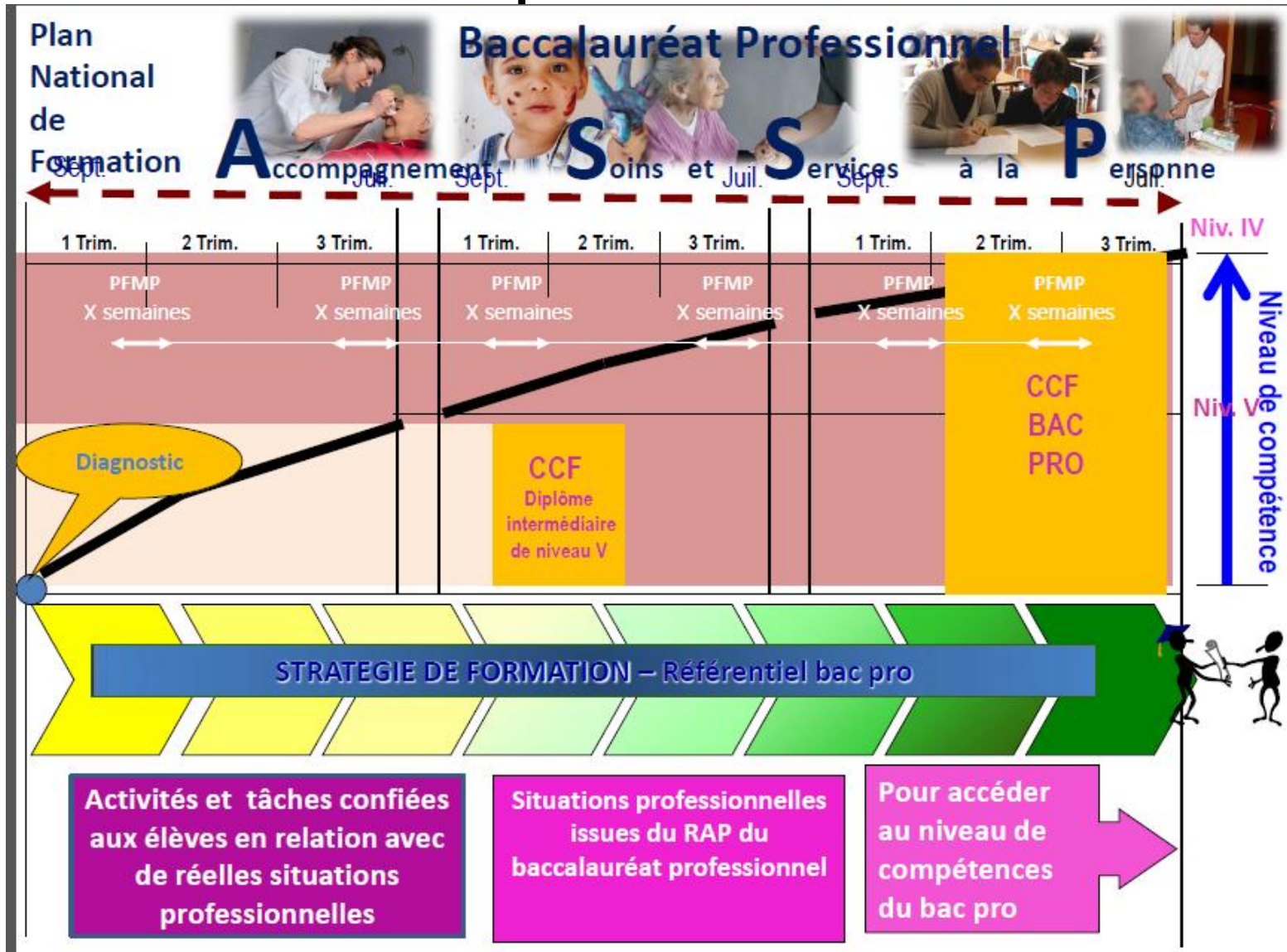
Prévention du décrochage scolaire

Stratégie pédagogique

- Travailler en pôle de formation :

- Pôle « Soins »
 - Ergonomie
 - Soins
 - Biologie
- Pôle « Animation »
 - Animation
 - Sciences médico sociales
- Pôle « Services à l'utilisateur »
 - Services à l'utilisateur
 - Nutrition alimentation

Construire un parcours de formation



Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé

- L'accueil de l'élève en début de seconde :
S'appuyer sur les expériences menées dans les autres filières sur cette problématique de l'accueil dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle
- Utiliser au mieux l'entretien personnalisé

Exemples d'accueil

On y retrouve une phase d'accueil banalisée autour de diverses activités de découverte, des activités sportives (confrontation aux limites, ...), travail sur l'estime de soi, les savoir être, entretiens individuels, évaluations diagnostiques notamment en vue de répondre par le biais de l'accompagnement personnalisé aux besoins des élèves.

- Proposition d'un accueil sur plusieurs jours ou d'un séjour « fédérateur » pour faire apparaître notamment les qualités humaines attendues : accepter l'autre, développer les savoir être en équipe pluridisciplinaire avec des groupes de 20 élèves maximum :
 - Travail sur l'estime de soi
 - Atelier théâtre : être bien avec soi, être bien avec les autres
 - Connaissance de l'EPL et de son environnement
 - Connaissances ? des structures
 - Travail sur les représentations
 - Entretiens individuels
 - Repérage des points d'appui et des difficultés
 - Interventions de professionnels : la question « lesquels ? » apparaît : il est moins question de représenter un milieu professionnel que de faire passer les notions d' « attentes », de « relation d'aide », « qualités humaines » et « limites de compétences ».
 - Rencontre, avec les parents dès le début de la formation pour créer le lien avec l'équipe éducative
 - Rencontre avec d'anciens élèves : les exigences comme la ponctualité passent mieux quand elles viennent de la part de pairs
 - Travail sur les droits et devoirs...

Conclusions

Comment présenter le baccalauréat professionnel « accompagnement soins et services à la personne » ?

Une formation de niveau IV :

- Durée : 3 ans comme tous les autres baccalauréats
- Enseignement général
- Acquisition de compétences permettant, à termes, d'encadrer de petites équipes

Profil des titulaires du bac ASSP :

- Parler en termes de compétences acquises que de métiers car ceux-ci sont des métiers émergents.
- Enoncer les tâches les plus représentatives.

22 semaines de PFMP.

- Acquisition d'une bonne culture professionnelle.
- Garantie d'une professionnalisation de la formation.

Perspective de l'obtention des futurs diplômes d'AS et d'AP de niveau 4 par un complément de formation.